



De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés



Notre méthode

Via des entretiens en face à face, les conseillères en économie sociale et familiale conseillent et accompagnent chaque personne, quels que soient sa situation professionnelle, son niveau de ressources..., pour :

- faire un point sur la situation (ressources, charges, dettes...),
- proposer un accompagnement budgétaire, des conseils, orienter vers des partenaires du territoire, identifier les aides dont vous pouvez bénéficier, intervenir auprès des créanciers...,
- vous accompagner pour le dépôt d'un dossier de surendettement et pendant la procédure.

Qui sommes-nous ?

Reconnues d'utilité publique, Familles Rurales - Fédération des Côtes d'Armor et l'Union Départementale des Associations Familiales des Côtes d'Armor mènent des actions de défense et de représentation des intérêts des familles costarmoricaines.

Demande de renseignements et prise de rendez-vous :



Familles Rurales -
Fédération des Côtes-d'Armor
21 Boulevard Clémenceau
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02.96.33.00.94
Email : maud.prigent@famillesrurales.org



UDAF 22
28 Boulevard Hérault
BP 114
22001 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 02.96.33.40.76
Email : pcb@udaf22.fr

© Hivert Communication - Unaf - octobre 2005



Objectif :

Offrir à toute personne qui le souhaite, des conseils et/ou un accompagnement sur des questions d'ordre budgétaire

- “ Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ? ”
- “ J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire. ”
- “ Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ? ”

- Demander l'étalement de dettes,
- Rédiger un courrier à sa banque,
- Faire face à une situation financière difficile,
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle,
- Améliorer sa gestion de budget...

